



DÉLÉGATION FRANÇAISE
À L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2013

Le Sénateur Alain Néri réélu vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Alain Néri, sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, président de la délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a été réélu vice-président de cette assemblée (pour un mandat de trois ans) lors de la session annuelle qui s'est tenue à Istanbul du 29 juin au 3 juillet 2013.

Alain Néri entend poursuivre son action pour développer « *les idéaux communs de paix, de liberté, de coopération et de démocratie* », qui sont au cœur du fonctionnement de l'OSCE. Il continuera à apporter sa contribution active au fonctionnement et au rayonnement de l'Organisation. Il veillera à ce que les engagements pris par les États participants en matière politique, économique, environnementale, de sécurité et de droits de l'Homme soient tenus. Il sera particulièrement attentif au rôle de cette assemblée dans la conduite de missions d'observation électorale.

Lors de la session annuelle, les députés et sénateurs membres de la délégation française sont intervenus pour soutenir le processus Helsinki +40, lancé par le conseil des ministres de l'OSCE dans la perspective du 40^e anniversaire de l'Acte final d'Helsinki. Ils ont appelé à un règlement des conflits prolongés et à une relance des discussions sur la maîtrise des armements conventionnels en Europe. Ils ont appuyé la dimension humaine du concept de sécurité, soulignant en particulier le rôle de l'assemblée parlementaire dans le renforcement du processus démocratique et la mission d'observation électorale. Ils ont insisté sur la dimension économique, faisant valoir la nécessité de conjuguer l'assainissement budgétaire avec une action vigoureuse pour la croissance et l'emploi. Ils ont souligné le rôle que devra jouer l'OSCE à la suite du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) d'Afghanistan en 2014. Ils ont demandé à l'Assemblée de s'investir davantage auprès des partenaires méditerranéens, en particulier par une relance du Forum méditerranéen.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE réunit 323 parlementaires originaires des 57 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie membres de l'OSCE, la plus grande organisation régionale existante dans le domaine de la sécurité, qui s'étend de Vancouver à Vladivostok.

S E R V I C E D E L A C O M M U N I C A T I O N
D I V I S I O N D E L A P R E S S E